

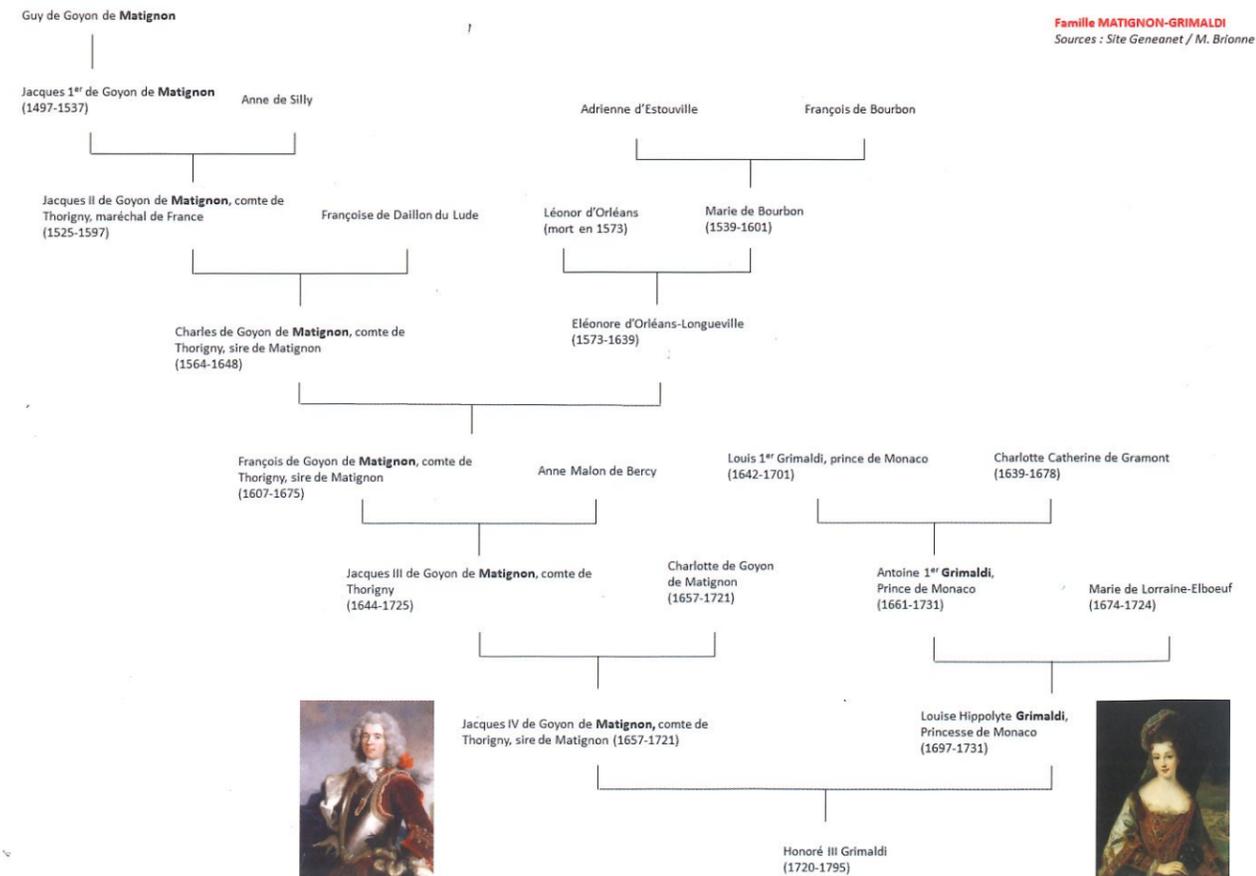
PERCY-EN-NORMANDIE, site historique Grimaldi de Monaco

En 2020, la commune de PERCY-EN-NORMANDIE a décidé d'adhérer à l'association des Sites historiques Grimaldi de Monaco. Ce dossier vous explique l'histoire et le patrimoine qui nous relie aux Grimaldi.

L'histoire des Grimaldi / Matignon

La dynastie des Grimaldi prend ses racines au XIII^{ème} siècle. La nuit du 8 janvier 1297, François Grimaldi, dit « Malizia », dissimule des armes sous sa robe de bure et demande l'hospitalité aux gardes Génois qui veillent sur le Château de Monaco. Par cette ruse, il s'empare de la forteresse et c'est ainsi que commence le règne de la dynastie des Grimaldi, qui dure depuis plus de 700 ans.

Jacques IV de Matignon, sire de Goyon-Matignon, épousa, en 1715, Louise-Hippolyte Grimaldi, princesse héritière de Monaco et abandonna son patronyme de Matignon au profit de celui de Grimaldi. A la mort de son épouse, Jacques IV de Matignon devint à son tour prince de Monaco, en 1731. C'est ainsi que le lien Grimaldi-Matignon se fait, comme le montre l'arbre généalogique ci-dessous.



Agenda

Pour les plus curieux et férus d'histoire, **jours européens du patrimoine 2021 à Percy, les 18 et 19 septembre.** Nous vous invitons à venir remonter le temps et à découvrir l'histoire locale.

Faisons le lien avec Percy-en-Normandie...

Comment en arrive-t-on à évoquer Percy-en-Normandie ?

Il faut bien comprendre que le lien entre Monaco et Percy-en-Normandie est à la fois une histoire de famille, de généalogie et de territoire. Cette histoire évolue au gré du temps et des alliances.

Au fil des siècles, les Grimaldi ont tissé des liens et se sont ancrés dans de nombreuses régions françaises et italiennes. Les Princes de Monaco sont Duc de Valentinois, Marquis des Baux, Comte de Carladès, Baron de Saint-Lô, d'Hambye, Comte de Longjumeau, de Thorigny... Ces titres ont été reçus à la suite d'accords diplomatiques ou d'alliances matrimoniales, et près de 150 sites ont ainsi un lien avec la famille Grimaldi.



Les titres de noblesse :

L'ordre de classement comprend le duc, le marquis, le comte, le vicomte et le baron. De ces titres découlent des domaines et des territoires.

Le saviez-vous ?



le Prince de Monaco nomma le 21 juillet 1751 l'une des trois cloches de l'église de Percy : « la grosse et première cloche nommée Marie par son Altesse le Prince de Monaco, Duc de Valentinois et d'Estouteville, Baron de la Roche Tesson et en cette dernière qualité Seigneur Capital de la Paroisse de Percy »

Extrait registres paroissiaux Percy 1741-1753 - AD 50

Les Matignon, plus tard unis aux Grimaldi, possédaient des fiefs au Moyen Age dans notre territoire. Le roi de France François 1^{er} donna en 1524 la baronnie de la Roche Tesson à Jacques 1^{er} sire de Matignon, en récompense de services, baronnie que la famille conservera jusqu'à la révolution.

Jacques IV de Goyon-Matignon détient ainsi les titres suivants : prince souverain de Monaco, duc de Valentinois et d'Estouteville, pair de France, sire de Matignon, comte de Thorigny, baron de Saint-Lô, Hambye, Moyon, Berneval, seigneur de Gatteville, Condé-sur-Noireau, gouverneur de Saint-Lô, Cherbourg, Granville et des îles Chausey, lieutenant-général de Normandie.

Les domaines en lien avec notre territoire sont les suivants :

- la baronnie de la Roche Tesson, rattachée en avril 1644 au Comté de Thorigny (château de la Colombe et les communes de notre ancien canton à l'exception de Montbray, Morigny et La Haye Bellefond) ;

Fief

Domaine donné par un Seigneur à son vassal en échange de certains services.

- la baronnie de Hambye le fief du Mesnil Céron sur le territoire de Percy ;
- la baronnie de Moyon.

Certains Matignon ont été inhumés à Thorigny dans la Chapelle St Laurent.

Au Chefresne...

les registres paroissiaux de la commune du Chefresne ont retranscrit le 5 mai 1751 le décès du « Très haut, très puissant et illustre Monseigneur Jacques, François, Léonor Grimaldy » !

Registres paroissiaux Le Chefresne 1740-1759 - AD 50

Les communes de Percy et Le Chefresne relevaient de la baronnie de la Roche-Tesson appartenant respectivement aux familles Matignon puis Matignon-Grimaldi.

Ce qui reste aujourd'hui à Percy-en-Normandie de cet héritage

En dehors des terres, il s'agit là d'un héritage patrimonial : le Mesnil-Céron, lieu-dit de Percy, route de Maupertuis, dépendait à l'époque de la baronnie d'Hambye. Il y reste aujourd'hui un héritage patrimonial privé.



Le manoir du Mesnil-Céron :

Un héritage du XV^{ème} siècle ! En 1416, Louis d'Estouteville et Jeanne Paynel reçoivent la succession de feu Nicole (prénom masculin, appelé aussi Nicolas pour éviter tout amalgame) Paynel, chevalier, seigneur de Moyon et père de Jeanne. Cet héritage comprend fief, terre et seigneurie du Mesnil-Céron.

Le manoir du Mesnil-Céron est aujourd'hui la propriété privée de M. et Mme Hurel. Ils nous ont ouvert leurs portes pour que nous découvriions par nous-mêmes, mais ce lieu reste privé et donc ne peut pas être visité. Nous avons été très bien accueillis et nous les remercions. On peut y admirer la majestueuse entrée du manoir ainsi que l'écu armorié au-dessus de la porte de la charretière.



- 1 Chapelle Sainte-Apolline
- 2 L'autel de la Chapelle
- 3 Ancienne cloche de la chapelle Sainte Apolline, située actuellement dans le bas de l'église de Percy et datée de 1593

Pour la petite histoire

L'HOTEL DE MATIGNON, actuelle résidence officielle du Premier Ministre à Paris, a été commandé par le prince de Tingry en 1722. Celui-ci n'ayant pas les finances suffisantes pour mener à bien le projet, il fut contraint de le vendre en 1723 à Jacques III de Goyon, sire de Matignon et de la Roche-Goyon (actuel Fort la Latte), comte de Torigny, d'où son nom.

Un label, un blason

L'association des sites historiques Grimaldi de Monaco a été créée en 2015 à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de l'Alliance des Grimaldi et des Matignon. Jean-Claude Guibal, Député-Maire de Menton, Président du Groupe d'Amitié France-Monaco de l'Assemblée nationale, a pris l'initiative de créer un réseau associant les anciens fiefs des Grimaldi en France mais aussi en Italie. Cette association a pour objectif de rassembler, de valoriser et promouvoir des lieux liés à la famille princière tant au niveau culturel que touristique. Plus d'une centaine de communes en France et en Italie ont une histoire partagée avec la famille Grimaldi. Dans le département de la Manche sont répertoriées : Saint-Lô, Hambye, Moyon, Torigni-sur-Vire ou bien encore Granville.

L'adhésion de la commune de Percy-en-Normandie à cette association est le fruit d'un travail réalisé conjointement par les élus communaux et M. Jacky Brionne, président de l'association de sauvegarde du patrimoine de Val de Sienna.

Outre sa valeur symbolique en termes d'amitié, ce label proposé à des producteurs locaux peut engendrer des retombées commerciales intéressantes. En pratique, les producteurs, commerçants ou artisans proposent à la labellisation un produit précis fabriqué sur les anciens sites historiques Grimaldi de Monaco. Le label crée ainsi un cercle d'amitié en même temps qu'il fait de ceux auxquels il est attribué, en quelque sorte, des ambassadeurs de la Principauté. L'idée est la mise en avant du savoir-faire et de techniques typiques de chacune des régions anciens « Fiefs » des Grimaldi et de créer un réseau qui aurait à cœur de faire

rayonner les couleurs de la Principauté au travers de leurs productions.

Ce label, qui se veut géographique, peut être délivré à tout produit provenant d'une production agroalimentaire ou artisanale sur un site historique. Il peut également être attribué à une spécialité locale (recette de cuisine) ou à un élément culturel ou patrimonial (fanfare) qui identifiera clairement un « ancien Fief » des Grimaldi.

Depuis 2018, le Prince Souverain a souhaité que soit organisé chaque année sur la Place du Palais, le week-end précédant la Fête de Saint-Jean, la « Rencontre » des Sites historiques Grimaldi de Monaco. Une région différente est invitée chaque année. C'est l'occasion pour les producteurs labellisés de se rencontrer et de présenter leur production.

A Percy, des producteurs sont déjà en lice...

Tout producteur de Percy-en-Normandie ayant le souhait d'adhérer peut en faire la demande en mairie ou directement par mail : accueil@percyennormandie.fr.



Un label

pour nos producteurs et la mise en avant de leur savoir-faire.

Fleurissement

Blanc et rouge, les couleurs toutes désignées pour le fleurissement des deux communes déléguées en 2021.

Percy-en-Normandie a obtenu sa deuxième fleur en 2020. Cette année, le défi a été lancé aux agents municipaux s'occupant du fleurissement afin que la commune arbore les couleurs de la principauté, ceci afin de marquer notre adhésion aux sites historiques de Monaco.

Panneaux routiers avec le blason Grimaldi et drapeaux verront également le jour.



Enfin, pour pérenniser les liens entre les collectivités ayant un passé commun avec la Principauté de Monaco, Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco prend plaisir, depuis plusieurs années déjà, à se déplacer pour rendre visite aux « anciens Fiefs » de la dynastie des Grimaldi. Qui sait ? Aurons-nous peut-être un jour la visite du Prince Albert à Percy en Normandie ...